

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le six mars à dix-huit heures cinq, le Conseil Municipal de la Commune de Malintrat dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en session ordinaire sous la présidence de M. MAGNOUX André, Maire de Malintrat.

Date de convocation : -29 février 2024

Membres présents

M. MAGNOUX André, Mme DE VASCONCELOS Stéphanie, Mme VIALLE Anne-Marie, M. CONDEMINÉ Jérôme, M. CHORDA Marco, Mme HANZEL Marie-Josée, M. BARTHELEMY Olivier, Mme RATELADE Valérie, Mme GIANGRECO-BROC Malory, M. DA SILVA Carlos, Mme BURIAS Céline, M. SAUSSAC Cyril, Mme BARTIN Marie, M. FAURE Fabrice, M. GIRARD Christian.

Membres absents : Néant

Secrétaire : Madame BURIAS Céline

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 14

7_24 COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET COMMUNAL 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Dépenses (réelles et d'ordre)	1 165 262	756 284.30	Néant
Recettes (réelles et d'ordre)	903 627.75	1 387 111.27	Néant
Résultat reporté	483 483.52		

Excédent Budget Principal		630 826.97	
----------------------------------	--	-------------------	--

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Dépenses (réelles et d'ordre)	992 008.00	511 876 72	544 157
Recettes (réelles et d'ordre)	1 062 642.61	354 621.287	323 665
Solde d'exécution Négatif N -1	70 634.61		
Déficit		157 255.44	

Monsieur MAGNOUX André se retire et laisse la Présidence à Mme HANZEL Marie-Josée, doyenne d'âge. Mme HANZEL Marie-Josée soumet au vote le Compte Administratif 2023 présenté par Monsieur MAGNOUX André.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité

APPROUVE le compte administratif du budget communal 2023 présenté par Monsieur MAGNOUX André.

Au registre sont les signatures
A Malinrat, 8 mars 2024
Le Maire, André MAGNOUX



Certifié exécutoire le :
Publié le :